



**Association Intercommunale d'Accueil de
jour des enfants, dite :**

RESEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES

Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil Intercommunal du 18 avril 2018 à Begnins.

Présidence : M. Jean-Jacques Nicolet

Liste des 14 Communes sur 16 représentées à la séance du 18 avril 2018:

Arzier-Le-Muids	3 voix	Le Vaud	2 voix
Begnins	2 voix	Longirod	1 voix
Burtigny	0 voix	Marchissy	1 voix
Coinsins	1 voix	Prangins	2 voix
Duillier	0 voix	St-Cergue	2 voix
Genolier	2 voix	St-George	1 voix
Givrins	1 voix	Trélex	1 voix
Gland	6 voix	Vich	1 voix
		Total	26 voix

Le conseil intercommunal

Vu

Le préavis 01/2018 – relatif au rapport de gestion et comptes 2017 du RAT.

Où

Le rapport de la Commission de gestion et des finances

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- D'accepter le rapport de gestion et des finances 2017 et les comptes 2017 tels que présentés par le Comité de Direction.
- De donner décharge aux membres du Comité de Direction (CoDir).

Conformément aux articles 112 et ss. LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du district de Nyon dans un délai de 10 jours, qui suivent la publication dans la FAO.

Pour le bureau du conseil intercommunal

Le Président :

Jean-Jacques Nicolet

La Secrétaire :

Vanessa Wicht

Gland le 7 mai 2018